



PERSONNELS TECHNIQUES

FO Justice revient autour de la table des NÉGOCIATIONS

COMMUNIQUÉ :

Après avoir claqué la porte lors de la réunion du 7 avril 2025, **FO Justice** a rencontré le Secréariat Général du ministère de la Justice pour aborder le sujet de manière plus ambitieuse.

C'est dans ce cadre que, **le 12 mai 2025**, nous avons repris les discussions du Groupe de travail s'agissant des Personnels Techniques.

► **FO Justice** a de nouveau martelé ses revendications et a abordé les différents points qui nous paraissent être des lignes rouges, dans l'objectif que cette négociation aboutisse à un accord avec le ministère à savoir, la signature d'un protocole d'accord pluriannuel actant :

- La suppression de l'abattement de l'IFSE pour les agents de la DAP.
- L'augmentation de l'IFSE pour tous.
- La mise en place de Listes d'Aptitude dérogatoires.
- La facilitation de l'accès des techniciens au corps des ingénieurs.
- L'augmentation du nombre de passages aux différents grades, avec des mesures transitoires afin de valoriser les carrières.

► **FO Justice** est la seule organisation à avoir obtenu tous les avancements pour les catégories A et la réduction des échelons dans la grille des ingénieurs de 1^{re} et de 2^e classe.

Il en est de même pour la revalorisation des primes de mobilité et d'avancement

Pendant que certains négociaient une mise en place indemnitaire au 1^{er} juin 2025 au lieu de septembre, **FO Justice a défendu une rétroactivité au 1^{er} janvier 2025.**

► **FO Justice** a rappelé que nous sommes toujours dans l'attente de la cartographie, actuelle et projetée, de l'ensemble des personnels techniques des différentes directions du ministère de la Justice

Une prochaine réunion sur la réforme est prévue fin mai, nous en saurons plus sur les propositions formulées auprès du Secréariat Général

FO Justice demeure la seule organisation syndicale qui porte des revendications et des avancées historiques pour l'ensemble des personnels !

NOUS NE LÂCHERONS RIEN !!!

